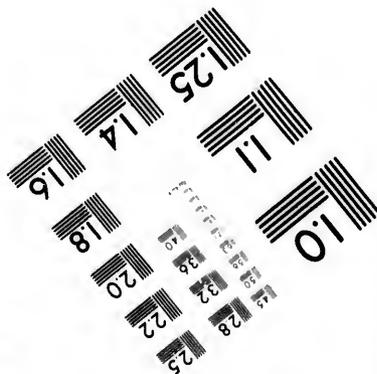
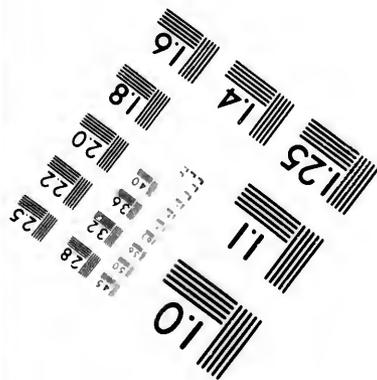
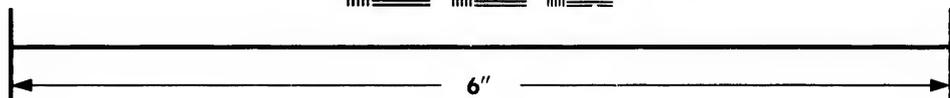
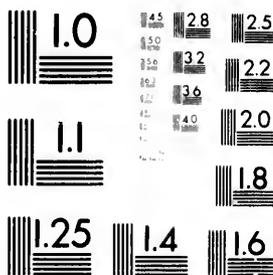


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

24 28 25
32 22
20
8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
01

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

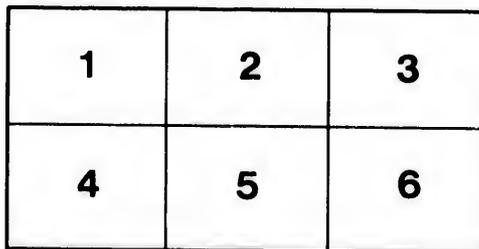
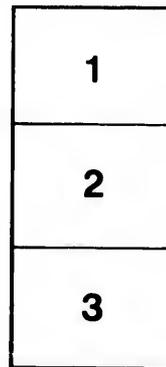
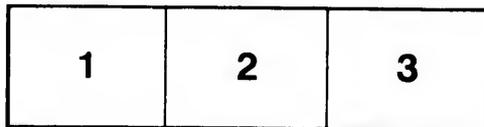
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.





SOUVENIR

DU

TRIDUUM

DE PRIÈRES ET D'ACTIONS DE GRACES À L'OCCASION DE

L'INTRODUCTION DE LA CAUSE DE LA

VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU

MARIE-MARGUERITE DUFROST

DE LAJEMMERAIS.

VEUVE D'YOUVILLE

Réjean

Olivier

7315

Ex-Libris



HOPITAL GENERAL, MONTREAL,

30 April 1891.

BX4705

y6

S68

NOV 14 1973



LA VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU
MARIE-MARGUERITE DUFROST DE LAJEMMERAIS
VEUVE D'YOUVILLE
Fondatrice des sœurs de la charité de Ville-Marie
Née le 15 Oct. 1701, décédée le 23 Déc. 1771.

TRIDUUM

DE PRIÈRES ET D'ACTIONS DE GRACES À L'OCCASION DE

L'INTRODUCTION DE LA CAUSE DE LA

VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU

MARIE-MARGUERITE DUFROST

DE LAJEMMERAIS.

VEUVE D'YOUVILLE

30 ET 31 MARS ET 1^{er} AVRIL 1891.

—:0:0:—

Que ces choses soient écrites pour
les générations futures ; et le peuple
qui viendra plus tard louera Dieu.

(Ps 101, 19).

A peine le joyeux *Alleluia* a-t-il résonné sous les voûtes de notre pieux sanctuaire, que tout se prépare pour des jours de grande allégresse. Nous les avons vivement désirés, ces jours, surtout depuis que le 27 Mars 1890, ces deux mots, “ *Cause introduite* ” apportés de Rome par l'électricité, ont fait naître de nouvelles espérances dans nos cœurs, tandis que de douces larmes nous révélaient des émotions jusqu'alors inconnues. Ces sentiments divers, demandaient à s'épancher dans un témoignage public d'actions de grâces ; aussi, c'est avec un bonheur indicible que nous commençons ce **Triduum**, pendant lequel, nous pourrons, après une fervente prière, entonner l'hymne de la reconnaissance.

A Dieu seul honneur et gloire dans tous les siècles des siècles !

Et reconnaissance à Sa Sainteté, LÉON XIII, Vicaire du Christ sur la terre, parce qu'il a bien voulu ratifier et confirmer le Décret de la Sacrée Congrégation des Rites et signer, de sa propre main, la Commission de l'Introduction de la CAUSE de notre *Vénérable Fondatrice*.

Reconnaissance envers Mgr Ed. Ch. Fabre, notre Archevêque, qui a préparé le succès de cette CAUSE, par son Puissant Patronage et sa bienveillante initiative, en commençant le procès ordinaire d'information sur la réputation de sainteté de la *Servante de Dieu*.

Reconnaissance envers nos Seigneurs les Archevêques et Évêques de la Puissance du Canada et de presque toute l'Amérique; envers tous les hommes illustres, revêtus de dignités tant ecclésiastiques que civiles; envers tous les Messieurs du clergé, qui ont tous servi cette Cause, soit par des suppliques ou lettres postulatatoires, et l'appui de leur puissant crédit.

Reconnaissance, envers tous les vertueux et dignes membres du Tribunal d'Information et les *témoins* généreux et dévoués, dans leurs admirables témoignages. Ces jours de grandes joies parce qu'ils sont des jours de grandes espérances, ne sont-ils pas le résultat de leurs précieux et considérables travaux ?

Reconnaissance envers Son Éminence, le Cardinal Aloïsi Masella, Préfet de la Sacrée Congrégation des

Rites, et Ponent de cette CAUSE qu'Il honore du plus vif intérêt.

Reconnaissance envers les Éminentissimes et Révérendissimes Seigneurs et Pères de la Sacrée Congrégation des Rites, qui après avoir mûrement examiné toutes choses, ont jugé devoir répondre “ *affirmativement* ” sur la question du *doute*.

Reconnaissance envers le Révérend Père Arthur Jules Captier, Procureur-Général du Séminaire de Saint-Sulpice et Postulateur de cette CAUSE qu'il a poussée avec tant d'activité, de sagesse et de prudence, qu'il a mérité de voir ses généreux efforts couronnés par ce premier succès.

Pour témoigner notre *reconnaissance* envers nos bons et vénérés Pères Sulpiciens, nous nous inclinons avec confiance devant la première Sœur Grise formée par leurs soins, n'est-elle pas leur fille, comme elle est notre modèle? Oui, notre *Vénérable Mère*, elle-même, sera le plus fidèle interprète de nos sentiments à l'égard de ceux que nous honorons, à son exemple, comme les Fondateurs de notre Communauté. Qui pourra mieux redire à toutes les *générations futures*, ce que ces bons Pères ont été, et ce qu'ils sont encore pour nous. Que notre respectueuse et filiale gratitude soit aussi vive dans nos cœurs, que nous est cher l'Institut qui doit son existence à ces Bienfaiteurs si paternellement dévoués.

Répétons encore une fois ce cri du cœur, *Reconnaissance*, et donnons un souvenir à ceux qui déjà

rendus dans la Patrie, ont cependant beaucoup travaillé au succès de cette CAUSE si chère.

En nous rappelant le souvenir de Monseigneur Bourget, d'heureuse et sainte mémoire, nous dirons que, sans doute par une vue prophétique, il avait aperçu à travers les voiles de l'avenir, la possibilité de l'heureuse issue qui nous console aujourd'hui. Pour encourager des démarches qui nous semblaient alors, pour le moins, bien incertaines, ce digne évêque nous faisait espérer que le front de notre *Vénérable Fondatrice* ceindrait un jour l'auréole des Saints. Maintenant qu'il doit voir cette bien aimée Mère de plus près, ne s'intéressera-t-il pas plus efficacement encore, à la réalisation des nobles espérances qu'il nous a communiquées.

Sans vouloir rappeler ici les immenses services prodigués à cette CAUSE, par le regretté M. T. Harel, nous n'en reconnaissons pas moins tous ses droits à notre profonde et sincère *reconnaissance* qui durera aussi longtemps que les impérissables témoins de son dévouement, comme Notaire actuaire, lesquels seront toujours conservés précieusement dans nos archives.

Nous avons la confiance que nos vénérés Pères Rousselot et Nercam, S. S. ne sont pas indifférents à ce premier succès, et que dans la Patrie, ils continueront à s'intéresser à cette CAUSE en lui obtenant de plus grands succès encore. Ne les oublions pas dans notre filiale *reconnaissance*.

Monsieur l'Abbé E. M. Faillon, n'a-t-il pas beaucoup travaillé pour faire connaître notre *Vénérable*

Mère, et faire apprécier ses œuvres. Consacré par la *reconnaissance*, son souvenir vivra toujours parmi nous.

Et pour notre regretté Père Bonnissant, c'est en lettres d'or que nous devrions exprimer notre *reconnaissance* ! Pendant près de quarante ans, ce *Vénéré Père*, s'est appliqué avec un zèle ardent et un dévouement sans bornes, à nous inculper l'esprit de notre *Vénérable Fondatrice*. Les monuments inappréciables de sa paternelle sollicitude, plus solides que le marbre et plus durables que la pierre, qu'il a érigés pour l'avancement spirituel et temporel de notre Institut, ne sont-ils pas fortement établis dans la mémoire de nos cœurs, tout en étant entre nos mains la règle sûre de notre conduite et la sage direction de notre piété... Et pouvons-nous énumérer tous les précieux documents qui demeureront toujours comme la preuve de tout ce que ce bon Père a entrepris pour conduire à bonne fin la chère CAUSE dont il fut ici le premier Postulateur. Pour exprimer nos sentiments, nous regrettons de n'avoir que ces mots : *Eternelle reconnaissance* !...

Pendant que tout nous convie à la jubilation, n'oublions pas que nous sommes *Filles de la Croix* ; ainsi l'a voulu notre *Vénérable Mère*. Le cachet de l'Institut est une croix entourée d'une couronne d'épines avec cette devise : *In hoc signo vinces*. Toutes les œuvres de cette Communauté, qui ont été entreprises pour la gloire de Dieu et le service du prochain, n'ont réussi qu'après avoir été marquées par ce sceau pré-

cieux. Au commencement de ce **Triduum**, nous le voyons se dessiner en grands caractères; car, n'est-ce pas une croix, de voir notre Très Honorée Mère Générale clouée sur une chaise d'infirmes, et dans l'impossibilité d'assister à aucun des exercices qui vont se suivre avec tant de solennité, et qu'elle a tant désirés? Ayons confiance cependant, *Nous vaincrons par ce signe*. A l'ombre de la Croix nous trouverons la consolation.



PREMIER JOUR.

Lundi, 30 Mars.

L'église a revêtu sa plus brillante parure, l'orgue fait entendre ses plus beaux accords. Monsieur P. Deguire, S. S. monte au saint Autel pour dire la messe de Communauté. Messieurs les abbés Trépanier et Laforce, offrent le saint sacrifice en même temps. En présence du Dieu de toute sainteté qui s'immole pour nous, une nouvelle prière s'échappe spontanément de nos cœurs, puisse notre *Vénérable Mère*, sourire à nos accents dès l'aurore de ce jour, et puissions-nous voir le jour heureux, où nous pourrions dire hautement : *Bienheureuse Mère !* portez vous-même nos vœux au Père Éternel.

Après le déjeuner, visite à la Communauté. Nous sommes toujours heureuses de revoir notre bon Père Deguire, pourrait-il en être autrement, après ses sept années de dévouement à l'Institut, comme supérieur. Mais, dans cette circonstance, ne sommes-nous pas doublement heureuses de l'entendre le premier, nous parler de notre *Vénérable Mère*, surtout si nous nous rappelons le témoignage admirable qu'il a rendu en sa faveur. “ Si vous ne pouvez pas, nous dit-il, “ appeler votre Fondatrice, du nom de Sainte, c'est “ parce que vous ne devez pas devancer l'Église, “ mais vous devez croire qu'elle est Sainte et qu'elle “ a été suscitée par le bon Dieu pour fonder votre “ Institut, par conséquent, vous devez vous pénétrer

“ de son esprit, ses enseignements doivent faire
“ l’objet de vos méditations et ses exemples doivent
“ être la règle de votre conduite.”

Recueillons ces premières fleurs avec soin, elles
sont bien dignes d’être conservées dans le *Bouquet*
que nous voulons garder comme souvenir de ces
beaux jours.

Monsieur l’abbé Trépanier, nous parla ensuite de
son empressement à venir dès les premiers moments.
“ Pour la *Vénérable Mère, d’Youville*, nous dit-il agréa-
“ blement, je serais venu au prix des plus grands
“ sacrifices.”

Monsieur J. U. Leclerc, notre bon curé, désirant
faire participer tous ses paroissiens, aux privilèges
du **Triduum**, a bien voulu les engager à se rendre à
notre église, tous les matins à 7 heures, afin d’assis-
ter à la messe qui sera dite chacun de ces jours, soit
par l’un de ses vicaires, soit par l’un des Révérends
Pères Franciscains. Nos sœurs chanteuses n’ou-
blient pas que c’est grande fête, elles chanteront à
toutes ces messes.



Mgr Taché, archevêque de S. Boniface, nous ayant
accordé la faveur de retarder son départ afin de cé-
lébrer le **Triduum** avec nous, Sa Grandeur dira la
sainte messe à 8 heures, pendant ce temps d’actions
de grâces. Le chant de la reconnaissance se fera en-
tendre en union avec les prières du Saint Sacrifice.

A 9½ heures, la grand'messe est chantée par Monsieur L. A. D. Maréchal, V. G. ayant pour diacre et sous-diacre, Messieurs les abbés Chevrier, S. S. et N. Latraverse. Le Révérend Père Jodoin, supérieur des Oblats, Messieurs les abbés Tallet, Gaudin, Peltier S. S., G. Dugas, H. Charpentier, A. Sauvé et C. Bourduas sont présents au chœur.

La messe en musique de Battmann, est exécutée par nos sœurs à la satisfaction générale. Ce beau chant favorise notre prière ; ne sentons-nous pas que nos pieux accents s'élèvent jusqu'au pied du trône de Celui qui est assis à la droite du Père, et que nous avons comme un avant-goût de ce jour éternel où nous chanterons tous : *Vous êtes le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très-Haut, ô Jésus-Christ avec le Saint-Esprit dans la gloire de Dieu le Père. Ainsi soit-il.*

Après son dîner, M. le Grand-Vicaire nous honore d'une visite à la Communauté, il est accompagné par M. l'abbé Chevrier. Tout naturellement, il nous parle de notre *Vénérable Mère*, nous la présentant comme le miroir dans lequel nous pourrions nous regarder à loisir, afin d'étudier si nos traits ont un caractère de ressemblance avec ceux de notre Fondatrice.....Il ajoute encore : " Remerciez le bon Dieu de ce que vos bons Pères Sulpiciens se sont toujours occupés de votre belle Communauté, c'est leur œuvre, comme votre *Vénérable Mère*, est la première sœur grise formée par leur direction."

Ces fleurs feront bien dans le *Bouquet*, que nous avons déjà commencé, hâtons-nous de les recueillir.

A 4 heures P. M., Monsieur l'abbé Bruchési de l'Archevêché et Messieurs les abbés Desmazures, Delavigne, Denis, Urique et Roinard, S. S. ainsi que tous les philosophes du Séminaire de Montréal, prennent place dans le sanctuaire. Le *Veni Creator*, entonné à l'orgue se continue à deux chœurs. La réunion de tant de voix, n'est-elle pas une prière bien agréable au Seigneur ?

Monsieur Sentennes, curé de Notre-Dame monte en chaire et prend pour texte de son sermon ces paroles du livre de Judith : “ *Vous êtes la gloire de Jérusalem ; Vous êtes la joie d'Israël ; Vous êtes l'honneur de notre peuple.* ”

“ Après nous avoir parlé de la joie qui anime
“ tous les cœurs catholiques de notre pays, en appre-
“ nant que Rome à décerné le titre de VÉNÉRABLE, à
“ MARIE-MARGUERITE DUFROST de LAJEMMERAI, ce
“ savant prédicateur ajoute que nous devons tous
“ désirer la Béatification et la Canonisation de cette
“ Servante de Dieu, parce que dans ce siècle d'é-
“ goïsme, notre Canada a besoin de modèles qui nous
“ prêchent le dévouement et l'abnégation.....La
“ *Vénérable Fondatrice* des Sœurs Grises répond à ce
“ besoin de notre temps, parce qu'elle peut servir de
“ modèle à tous les différents états de vie.....Enfant,
“ elle était d'une piété angélique.....Pensionnaire,
“ chez les religieuses Ursulines, elle n'a que douze
“ ans, mais elle comprend déjà qu'il faut qu'elle s'em-
“ presse de s'instruire, parce que le devoir l'appelle
“ auprès de sa mère qui réclame ses services pour

“ l'aider dans les soins du ménage.....Bonne et
“ dévouée pour ses frères et sœurs, elle exerce sur
“ eux une douce influence.....Jeune fille, le
“ monde semblait lui sourire, mais elle lui offre le
“ spectacle ravissant de la beauté unie à la modestie
“Mariée, elle est le type de la femme chré-
“ tienne, aimante, dévouée, laborieuse, économe
“Veuve, elle considère la vie comme une
“ épreuve, et se conformant aux conseils évangé-
“ liques, elle partage son temps entre le soin de ses
“ deux enfants, qu'elle a la consolation de voir
“ prêtres, et le service des Pauvres.....Religieuse et
“ Fondatrice, le **Décret** qui vient de la déclarer
“ VÉNÉRABLE, nous dit assez qu'elle dût être un mo-
“ dèle pour ses filles. C'est donc avec raison que
“ nous pouvons dire: *Vous êtes la gloire de Jérusa-*
“ *lem, Vous êtes la joie d'Israël, Vous êtes l'honneur de*
“ *notre peuple.* Ainsi soit-il.

Monsieur l'abbé Delavigne, S. S. assisté de Mes-
sieurs les abbés Urique et Roinard, S. S. donne la
bénédictio solennelle du Très Saint Sacrement.
Notre Très Honoré Père Colin, supérieur du Sémi-
naire de S. Sulpice assiste au salut.

Le trône du Divin Hôte des tabernacles repose sur
des gerbes étincelantes et des couronnes de lumières.

Nos sœurs chanteuses ont certainement choisi
parmi les plus beaux morceaux de leur répertoire,
mais le *Magnificat*, le *Parce Domine* et le *Te Joseph*
celebrant sont ravissants. Est-ce parce que ces voix
fortes et puissantes en si grand nombre à la fois,
sont une nouveauté pour nous ?

Notre bon et dévoué Père Tranchemontagne n'a pas paru à aucun des exercices de cette journée, il fallait de puissantes raisons pour l'éloigner d'une fête à l'organisation de laquelle ce bon Père s'est dévouée avec le plus bienveillant intérêt. Les plus beaux jours ont leurs nuages, et le plus radieux soleil éclaire souvent des peines bien amères. Aussi, n'oublions pas, dans nos humbles prières, que c'est pour conduire à sa dernière demeure, l'unique sœur qui lui restait ici-bas que notre Père s'est absenté aujourd'hui.



A 8½ heures, P. M. nous avons le plaisir de saluer nos sœurs Sainte Hélène, supérieure, Sainte Ursule, Sainte Monique et Sainte Croix, de l'Hospice de la Charité de Québec. Quelques minutes plus tard, ce sont nos sœurs Demers, supérieure; Sainte Thérèse de Jésus et de l'Immaculée Conception, des Sœurs Grises de la Croix d'Ottawa, qui se rendent aussi pour prendre part à notre **Triduum**. Dès le midi, nous recevions nos sœurs Dion et Marchesseau, Assistantes de l'Hôtel-Dieu de S. Hyacinthe. Nous avons craint de ne pas voir ces dernières, parce que chez elles, l'on célèbre le **Triduum**, en même temps que nous. Mais la Mère Marchesseau surtout, qui a si bien rendu témoignage en faveur de notre *Vénérable Mère*, peut-elle se dispenser de se

réunir aux réjouissances de la Maison Mère. Hâtons-nous d'ajouter que toutes ces chères sœurs sont les bienvenues. Nous sommes mille fois heureuses de leur empressement à se rendre sur l'invitation de notre Très Honorée Mère Générale. N'avons-nous pas toutes qu'un cœur et qu'une âme pour remercier le bon Dieu de l'insigne faveur qu'il vient de nous accorder. Puissent nos prières réunies nous obtenir l'indicible bonheur de dire bientôt ensemble : *Sainte Mère d'Yeuville, priez pour nous !*



e saluer
Ursule,
e de la
is tard,
te Thé-
on, des
rendent
Dès le
esseau,
Nous
rce que
e temps
t, qui a
notre
de se

Deuxième Jour.

Mardi, 31 Mars.

La messe de Communauté est dite par le bon Père R. Rousseau, S. S., Messieurs les abbés J. B. Proulx, Laforce et C. Guilbault, offrent le S. Sacrifice en même temps. Le chant est grave et simple, mais bien exécuté. A sa visite, après le déjeuner, notre ancien Père Rousseau, nous laisse quelques pensées qui méritent bien de trouver place dans notre **Bouquet** des souvenirs: En nous présentant notre *Vénérable Mère*, comme modèle, il nous dit que dans la fondation de son Institut, elle avait été véritablement Mère des Pauvres, et Servante des Pauvres. De là, si nous voulons marcher sur ses traces, la double obligation pour nous, d'aimer les Pauvres avec un cœur de Mère et de prendre soin d'eux avec des mains de servante.



A 9½ heures, Messieurs les élèves du collège de Montréal, accompagnés par leur digne Directeur et leurs dévoués Professeurs, prennent place, soit au chœur, soit au jubé de l'orgue, soit dans la grande nef de l'Église. Leur présence au saint lieu, est une gracieuse réponse à l'invitation de notre Très Honorée Mère Générale. Si nous écoutons les accords des divers instruments qui se préparent,

nous pouvons croire d'avance que nous entendrons du beau chant et de la belle musique.

Bientôt notre vénéré Père Larue, S. S. commence le saint sacrifice assisté par Messieurs les abbés Forbes et Chauvin, comme diacre et sous-diacre. Remarquons que toutes les cérémonies se font par des élèves du collège qui servent au sanctuaire sous la direction de M. l'abbé H. Gauthier S. S., maître des cérémonies.

Sa Grandeur Mgr Taché, archevêque de S. Boniface, était présent au chœur ainsi que notre bon Père Tranchemontagne et Messieurs les abbés Lelandais, directeur du collège de Montréal; Tambareau, Tallet, Maillet, Denis, Luche S. S., C. Borduas et C. Guilbault. La solennité qui entoure le saint sacrifice revêt un cachet de grandeur qui nous impressionne suavement, tout en nous inspirant encore un plus grand respect pour le Dieu, devant qui les anges se couvrent la face de leurs ailes, tandis qu'il fait ses délices de vivre au milieu de nous.

La messe de Pâques, de Fauconnier, est admirablement bien exécutée, sous la direction de M. l'abbé Schlickling S. S., avec accompagnement complet de l'orchestre du collège sous la direction de M. l'abbé R. Labelle, S. S. Messieurs les abbés Laforce, Latraverse et L. Callaghan prêtent aussi leur concours, Messieurs les élèves M. Fréchette, E. Lévesque, F. Morin, T. Massicotte, R. Masson s'acquittent parfaitement de leurs parties. L'orgue, résonnant sous les doigts de Monsieur J. E. Prévost, nous révèle une âme d'artiste, tandis que les autres jeunes musi-

ciens, ses condisciples, font preuve d'un talent non moins remarquable. Nous nous souviendrons longtemps des harmonies de ce jour. Cette messe est vraiment belle, certains passages du *Gloria* et du *Credo* sont ravissants. Le Vendredi-Saint nous apparaît dans ces mots si expressifs, *Crucifixus etiam pro nobis*, tandis que, *Et resurrexit*, nous transporte au saint jour de Pâques. La prose, *Victimæ paschali laudes*, chantée en plein-chant par tous les élèves, en chœur, n'est-elle pas encore une prière qui fortifie notre foi et ranime notre espérance.

Avant de quitter l'autel, qui vient d'être témoin du plus saint des sacrifices, disons encore combien nous sommes heureuses d'avoir joui d'une si belle fête; et notre *Vénérable Mère*, ne doit-elle pas prendre part à notre bonheur d'une manière toute particulière.

A peine sommes-nous rendues à la Communauté, que nous voyons entrer tous ces Messieurs du collège. Le même d'entre eux qui a touché l'orgue à l'église, se place au piano et Messieurs O. Deveaux et T. Lamontagne commencent à accorder leurs violons, tandis que leurs condisciples accompagnés de leurs professeurs font cercle au fond de la salle. Nous sommes dans l'étonnement de ce qui va arriver. La scène prend un charme tout particulier, M. l'abbé Laforce, qui nous a déjà donné plus d'une preuve de son généreux dévouement depuis le commencement de ce **Triduum**, entonne une **Cantate** en l'honneur de notre *Vénérable Mère*, laquelle est ensuite chantée par M. Raoul Masson. Cette atten-

tion si délicate et cette surprise si agréablement ménagée, nous touchent profondément. Nous n'avons pas de mots pour rendre notre reconnaissance et si nous osions balbutier quelques paroles, nous n'aurions bientôt que des larmes, car nous ne sommes plus maîtresses de nos émotions.

En transcrivant ici cette **Cantate** si bien pensée, nous n'avons qu'un regret, l'auteur veut demeurer inconnu, il est vrai que les parfums les plus exquis appartiennent aux fleurs qui demeurent les plus cachées, respectons donc cette intention. Mais, trahirai-je mon secret, en ajoutant que ce bonheur que nous n'oublierons jamais, nous a été préparé par l'un de nos bons Pères Sulpiciens.



J. M. J.

Air: *Chantons les combats et la gloire.*



Chantons la **Mère d'Yeuville**,
Illustre entre tous nos aïeux ;
C'est une fleur de notre ville
Au parfum si délicieux !
Tant qu'Elle fut sur cette terre
De tous Elle a bien mérité :
Le pauvre la nommait sa *Mère*,
Un doux ANGE de charité.

} *bis.*

Auprès de la *Mère admirable*,
Nous aimons à La croire aux cieux.
CELLE qu'aujourd'hui **Vénéérable**
Tout proclame et chante en ces lieux.
ROME L'A DIT, son mot console
Et fait tressaillir de bonheur :
Car, de l'autel, cette parole
Nous permet d'espérer l'honneur. } *bis.*



Filles d'une si digne *Mère*,
Vous marchez toujours sur ses pas ;
Cette fête qui vous est chère
Vous soutiendra dans vos combats.
Vous saurez vaincre vos faiblesses,
Vous pourrez bénir vos douleurs :
En pensant qu'elle eut vos tristesses, } *bis.*
Vous sentirez sécher vos pleurs.



Après cette touchante et belle *Cantate*, des rafraichissements, consistant en gâteaux et fruits, furent offerts à ces Messieurs, qui les acceptèrent avec la distinction des belles manières et du bon ton, dont ils ont fait preuve tout le temps qu'il nous ont fait le plaisir de demeurer avec nous. Bientôt, ils seront l'honneur et l'élite de la société, nous espérons qu'alors, ils auront encore un bon souvenir de la part qu'ils ont prise à la joie des Sœurs Grises, à l'occasion du **Triduum**, en l'honneur de leur *Vénéérable Fon-*

datrice. En attendant, nous demanderons à cette bien aimée Mère, d'employer son crédit auprès du Père Éternel, pour leur obtenir de brillants succès dans leurs études, et des grâces plus précieuses encore, selon les admirables desseins de la Divine Providence.

Ces Messieurs ne veulent pas partir sans procurer à notre Très Honorée Mère Générale, le plaisir d'entendre le beau chant qui nous a fait goûter tant de bonheur. Ils se rendent donc à la chambre de cette chère malade. C'est encore une scène bien touchante. Le bon Père Larue qui en est témoin n'est pas insensible à notre émotion. Notre bien aimée Mère n'a, elle aussi, que des larmes pour interpréter ses sentiments. Cependant elle a l'heureuse idée de distribuer à chacun de ces Messieurs, une image représentant notre *Vénérable Mère*. En les voyant partir, nous nous disons les unes aux autres: Vraiment cette fête a été parfaite! Et n'avons-nous pas le droit de nous réjouir que notre *Vénérable Mère*, en ait été l'objet. Cette démonstration ne nous redit-elle pas bien éloquemment que, *la femme modeste sera élevée en gloire.*



A 4 heures P. M. notre bon Père Tranchemontagne, Messieurs les abbés Tambareau, Hébert, Urique, S. S. Laforce, Latraverse, L. Callaghan, et T. Allard prennent place dans le sanctuaire. Après le chant

du *Veni Creator*, Monsieur E. Pepin, curé de Howick monte en chaire. Avant d'essayer de donner une analyse bien imparfaite de son sermon, nous aimons à remarquer que notre *Vénérable Mère* était la grande tante de la bisaïeule de ce Monsieur.

L'éloquent prédicateur s'est appliqué à nous montrer Madame d'Youville comme Fondatrice. “ Nous
“ pouvons la considérer sous deux points de vue :
“ 1^o prudence dans l'organisation temporelle de son
“ œuvre. 2^o sagesse dans l'organisation spirituelle.
“Pendant quinze ans la *Vénérable Mère*,
“ suffit à tout, mais sa Communauté se développe len-
“ tement.....Il en est ainsi des œuvres divines.....
“ Il n'y a que les œuvres humaines qui vont vite.....
“ En 1753, le roi de France substitua par ses lettres
“ patentes, Madame d'Youville et ses compagnes aux
“ anciens Frères Hospitaliers, et les érigea en Com-
“ munauté, Sa Majesté déclara en même temps
“ qu'elles seraient au nombre de douze administra-
“ trices. Avec un personnel aussi peu nombreux,
“ Madame d'Youville répond au roi de France, qu'elle
“ se chargera de soulager toutes les misères qui ré-
“ clameront sa charité.....Enfants. vieillards, in-
“ firmes, insensés, maladies contagieuses, et même
“ la lèpre!.....Le 25 Août 1755, Madame d'Youville
“ et ses filles revêtent le saint habit...La Mère donne
“ l'exemple, sa patience est admirable au milieu des
“ contradictions de tout genre.....Dès le début tout
“ s'oppose à l'établissement de sa Communauté.....
“ Elle eut à lutter contre l'endurcissement des grands
“ et des puissants et contre l'ignorance des petits et

“ des faibles.....Soutenue, encouragée par ses Direc-
“ teurs, Messieurs Normant et Montgolfier, elle
“ triompha de tous les obstacles, aussi dans sa recon-
“ naissance envers les Messieurs de S. Sulpice, elle
“ reconnaissait que son œuvre n’aurait jamais réussi
“ sans leur puissante protection et leur sage direc-
“ tion. Cette Communauté si belle et si florissante est
“ encore dirigée par les Sulpiciens. Elle l’avait de-
“ mandé la *Vénérable Mère*, que ses filles fussent
“ toujours sous la conduite de cette pieuse et savante
“ société. C’est pourquoi elles le sont encore, et
“ nous espérons qu’elles le seront toujours..... Enfin
“ nous voyons se détacher trois grandes figures ;
“ elles sont comme une paraphrase sublime du
“ *Pater*.....D’abord la mère, elle s’occupe à former
“ ses filles, elle préside à tout.....Sa conduite est en
“ conformité avec ces paroles...*Notre Père qui êtes aux*
“ *cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre volonté*
“ *soit faite*.....Dans les épreuves, dans la maladie,
“ dans les infirmités, toujours elle redit : *Que votre*
“ *volonté soit faite !*Nous l’avons vue à la suite
“ d’un désastreux incendie, se jeter à genoux et dire :
“ *Nous allons réciter le Te Deum pour remercier Dieu !*
“ Qu’elle nous apparaît grande alors !

“ Elle se choisit une Assistante dans la sœur Thau-
“ mur la Source. Celle-ci s’occupera du temporel.
“ Nous la verrons abattre elle-même le premier arbre
“ pour la construction du moulin de Châteauguay,
“ ce moulin qui devra alimenter les pauvres de
“ l’Hôpital. Dans ses fonctions d’économe, ne dit-elle

“ pas : *Notre Père qui êtes aux cieux, donnez-nous au-
“ jourd' hui notre pain de chaque jour !*

“ Enfin elle fixe son choix sur la sœur Lemoine-
“ Despins pour remplir la charge de Maitresse des
“ Novices. Celle-ci devait s'occuper du recrutement
“ et de la formation des sujets sur le modèle et d'a-
“ près l'esprit de la Fondatrice. Ne peut-on pas lui
“ appliquer cette partie du *Pater ? Notre Père qui
“ êtes aux cieux, que votre règne arrive !.....*

“ Voilà sa Communauté solidement établie, elle
“ emploiera ses dernières années à inculquer à ses
“ filles sa dévotion au Père Éternel, à la sainte Vierge
“ à S. Joseph. Les fêtes principales seront celles de
“ l'Invention et de l'Exaltation de la sainte Croix.
“ Elle établira encore la dévotion au Sacré-Cœur.....
“ Elle est mûre pour le ciel.....Soudainement at-
“ teinte de paralysie, l'anxiété de ses filles imaginera
“ mille moyens pour conserver une vie qui leur est
“ si précieuse.....La digne Fondatrice donne ses
“ derniers avis qui sont comme un résumé de tous
“ ses enseignements : *Mes chères sœurs, marchez tou-
“ jours dans les voies de la régularité, de l'obéissance,
“ et de la mortification, mais surtout faites en sorte que
“ l'union la plus parfaite règne toujours parmi vous.*
“ Bientôt le Seigneur l'appelle à lui !.....Une croix
“ lumineuse annonce sa mort à toute la ville, pen-
“ dant que ses filles sont inconsolables autour de
“ ses dépouilles mortelles.....C'est en marchant sur
“ les traces de la *Fondatrice* que cette Communauté
“ s'est perpétuée jusqu'à nos jours de plus en plus
“ florissante et prospère.....Pour encourager les

“ sœurs qui continuent avec tant de zèle et de dé-
“ vouement l’œuvre admirable de Madame d’You-
“ ville, nous leur rappellerons en terminant le
“ dernier souhait de leur Vénérable Mère : *Ah ! que*
“ *je serais contente, si je me voyais dans le ciel avec*
“ *toutes mes sœurs. Ainsi soit-il.*

La bénédiction du Très Saint Sacrement, est donnée
par M. le Prédicateur ayant pour diacre et sous-
diacre Messieurs les abbés Hébert S. S. et Brien.

A l’orgue, nos sœurs ont choisi les morceaux des
plus grandes fêtes, et le trône de lumière préparé
pour Jésus Hostie, nous fait croire pour un moment
que le ciel nous a prêté un rayon de ses éternelles
clartés.



TROISIÈME JOUR.

Mercredi, 1^{er} Avril.

La messe de Communauté est dite par M. l'abbé Laforce. Notre bon Père Tranchemontagne, M. l'abbé J. B. Proulx et le Rév. Père Jean-Baptiste offrent le Saint Sacrifice en même temps.

A 9½ heures, la grand' messe est chantée par Monsieur Théberge, curé de Varennes, ayant pour diacre et sous-diacre, Messieurs les abbés Laurier et Chauvin.

Comme ce beau jour coïncide heureusement avec le dix-huitième anniversaire de l'élection à l'épiscopat de Mgr E. C. Fabre, notre vénéré Archevêque, il offre à nos cœurs reconnaissants, un nouveau sujet de réjouissance. C'est donc à l'occasion d'une double fête que nous avons le bonheur de voir Sa Grandeur assister paré au trône pendant cette messe solennelle. Mgr Taché, archevêque de S. Boniface est aussi présent au sanctuaire, et plus de quarante Messieurs du clergé prennent place au chœur. Sur des prie-Dieu tout près du sanctuaire, nous avons le plaisir de voir Madame Juge L. A. Jetté, L. W. Marchand, Ecr et R. Rellemare Ecr qui ont bien voulu paraître comme témoins dans le procès d'information et qui ont servi la Cause avec le plus généreux dévouement. Tout revêt un caractère grave, imposant et solennel.

La messe royale se chante à deux chœurs. Toutes ces belles voix des Messieurs du sanctuaire, nous font goûter les sublimes beautés du plain-chant.

Après le premier évangile, Monsieur F. Adam, curé d'Hochelega, monte en chaire. Il offrit d'abord ses félicitations à Monseigneur l'Archevêque, à l'occasion du joyeux anniversaire de son élection à l'épiscopat, avec une délicatesse d'expressions qui ne saurait être égalée, que par le respect et la reconnaissance qui l'ont inspirée. L'éloquent prédicateur ne peut mieux se faire l'écho de nos sentiments.

Après l'avoir encore entendu nous dire que c'est à titre de parent de notre *Vénérable Mère*, qu'il a l'occasion de nous adresser la parole, nous essaierons de donner un résumé du beau sermon qui a suivi ces préliminaires.



“ L'amour du prochain, commandé par Jésus-Christ, fut une révélation bien surprenante pour l'égoïste société du temps. Par la morale évangélique, le cœur humain fut rempli d'aspirations nouvelles et sut aimer le prochain par amour de Dieu. La charité, vertu divine, greffée sur l'arbre de la croix est laissée par le Christ en héritage à l'homme souffrant; elle est le fruit impérissable de la vie, de la mort du Sauveur.....

“ Pour l'accomplissement de ses desseins, la Divine Providence met en jeu des modes d'action bien incompréhensibles, ses secrets sont impénétrables. Après avoir suscité les Frères Charron pour une grande œuvre de charité, Dieu confia à MADAME D'YOUVILLE, la mission de relever cette œuvre mourante. Non contente du dévouement

“ et des sacrifices des soldats, des colons, des prêtres
“ missionnaires, tous animés d'un grand zèle, la
“ Divine Providence veut un autre Institut que
“ celui de Marguerite Bourgeois et de Mademoiselle
“ Manse. Il veut un asile pour les pauvres, les in-
“ firmes et les délaissés de ce monde, il veut une
“ maison où la charité de Jésus-Christ sera un re-
“ mède à tous les maux, une consolation à toutes les
“ infortunes.....

“ MADAME D'YOUVILLE, sagement dirigée, convain-
“ cue de la volonté de Dieu à son égard, se consacre
“ au service des pauvres, le 30 Octobre 1738. Con-
“ trariétés, épreuves, persécutions, rien ne l'arrête.
“ Elle grandit avec les obstacles. Soupçons injustes,
“ intrigues, injures, calomnies, tout l'attache davan-
“ tage à son œuvre de charité.....

“ Le Ciel enfin se laisse fléchir, la tourmente per-
“ sécutrice cesse. L'autorité civile rend enfin justice
“ à MADAME D'YOUVILLE, lui confie formellement
“ l'administration de l'hôpital, reconnaît son Institut
“ et l'autorité religieuse sanctionne la Communauté..

“ MADAME D'YOUVILLE, pleine de reconnaissance
“ envers le Père Éternel, objet de sa confiance, re-
“ double de zèle et de dévouement pour les pauvres
“ et les malheureux.....

“ Son hôpital, ruche merveilleuse où toutes sont
“ ouvrières, où personne n'est reine. La dernière
“ au repos, MADAME D'YOUVILLE, est un modèle de
“ charité généreuse.....

“ Au milieu de ces pauvres, de ces malades et in-
“ firmes de tous genres, victimes d'épidémie, lépreux

“ ou cancreux, prisonniers de guerre, soldats bles-
“ sés, amis ou ennemis, prisonniers rachetés aux
“ sauvages, filles tombées, hommes, femmes, enfants,
“ tous, en la MÈRE D'YOUVILLE, trouvent une Mère
“ qui se consacre à leur bien-être, et se dévoue pour
“ le soulagement de toutes les infortunes.....

“ L'enfance abandonnée qui n'a pas connu les
“ soins du berceau, la vieillesse délaissée qui ignore
“ les soins d'enfants reconnaissants, sont les objets
“ tout particuliers de son affection, de sa noble cha-
“ rité, de son inaltérable dévouement.....

“ La première, dans l'histoire de l'Amérique, elle
“ prend la détermination d'être la Mère adoptive des
“ *enfants trouvés*, quand un jour d'hiver, elle a vu
“ un petit enfant assassiné, un poignard dans la
“ gorge sous les murs mêmes de l'hôpital. Elle se
“ constitue la Mère adoptive de tous ceux qui par
“ leurs mères selon la nature, ont été exposés à la
“ charité publique

“ La charité inépuisable de la MÈRE D'YOUVILLE,
“ enfante des merveilles, opère des prodiges pour
“ subvenir aux besoins de tous les malheureux.....

“ Dieu qui, a ses enfants de prédilection ménage
“ des épreuves, des jours d'orage et de tempête,
“ éprouva d'une manière qui nous semble bien
“ cruelle, la vertu de la VÉNÉRABLE MÈRE, et son in-
“ comparable confiance en la Divine Providence.....

“ A des pertes de centaines de mille francs, à des
“ incendies désastreux qui la jettent sur le pavé, elle,
“ ses pauvres, ses malades, ses fidèles compagnes,
“ elle se soumet avec calme, avec une foi héroïque,

“ qui dans l’agonie de sa douleur lui fait même
“ chanter le *Te Deum* d’actions de grâces.....

“ Dieu, qui éprouve, sait aussi consoler. Conso-
“ lations spirituelles, consolations intérieures, les-
“ quelles furent plus abondantes même que les
“ épreuves. Et le Père Éternel objet de sa grande
“ confiance, récompensa souvent sa foi, sa charité,
“ par des prodiges.....

“ Comme autrefois, à Sarepta, pour nourrir le
“ prophète Élie, la farine et le vin se multiplient
“ pour nourrir les pauvres, et dans les replis de la
“ robe de bure grise de la VÉNÉRABLE MÈRE, l’argent,
“ les piastres se décuplent pour le soutien de la
“ maison, dans les temps de gêne ou de détresse.....

“ Arrivée au terme de sa vie de privations, de tra-
“ vaux incessants, d’œuvres admirables, de charités
“ multiples, à ses pauvres, à ceux qu’elle aima toute
“ sa vie, la MÈRE D’YOUVILLE, Mère des pauvres, con-
“ sacre ses dernières pensées, les derniers moments
“ de son héroïque existence.

“ A ses compagnes, à ses sœurs, elle recommande
“ l’union, la charité. Et le 23 Décembre 1771, elle
“ expire au milieu des sanglots de sa Communauté
“ éplorée.....

“ A peine a-t-elle rendu le dernier soupir; celle
“ qui poussa jusqu’à l’extrême, ce que le monde
“ railleur appelle quelquefois la folie de la Croix,
“ folie qui vaut mille fois plus que la sagesse hu-
“ maine, qu’une croix lumineuse apparaît au som-
“ met de l’hôpital. Nouveau *Labarum*, signe de
“ victoire et de récompense.”

Sous l'impression de cette éloquente parole, notre prière s'unit avec plus de ferveur au saint sacrifice. Puisse nous ressembler dans l'exercice de nos œuvres de charité, au modèle qui vient de nous être montrée, dans la personne de notre VÉNÉRABLE MÈRE.

Le *Sanctus* et l'*Agnus* de la messe en musique de sainte Thérèse de La Hache ont été très bien rendus.

Après la sainte messe, notre bon Père Tranchemontagne, secondé par le dévoué M. Laforce, invite tous les Messieurs présents à suivre Nos Seigneurs les Archevêques de Montréal et de S. Boniface pour prendre part au dîner.

Nous regrettons que Messieurs N. Maréchal, curé de Notre-Dame de Grâce ; J. Graton, curé de sainte Rose ; A. Séguin, curé de sainte Cunégonde ; J. Lonergan, curé de sainte Brigitte, et Messieurs les abbés Tambareau, Quinlivan, Callaghan, Chevrier Pelletier, Léveillé, S. S. ; A. Archambault, Z. Racicot, P. N. Bruchesi, A. Sauvé et C. Borduas se soient excusés de ne pouvoir pas participer à ce modeste banquet, vu leurs occupations, etc. etc.



Deux tables sont servies, l'une au réfectoire des Messieurs et l'autre dans la grande salle voisine.

Sa Grandeur, Monseigneur l'Archevêque de Montréal, préside à la première table, ayant à sa droite, Monseigneur l'Archevêque de S. Boniface, l'honorable C. E. Boucher de Boucherville ; le Révérend Père Hamel S. J. supérieur ; R. Bellemare écuyer ; Monsieur S. Théberge curé de Varennes ; le Révé-

rend Père C. Lagier, O. M. I.; Messieurs P. E. Lussier, curé de Beauharnois; R. Descaries, curé de S. Henri; H. Charpentier, chapelain.

Messieurs F. Adam, curé d'Hochelaga et E. Pepin, curé de Howick, sont en face de Sa Grandeur.

A sa gauche, M. Colin, supérieur de S. Sulpice; l'honorable juge L. A. Jetté; Docteur Rottot; Monsieur J. U. Leclerc, curé de S. Joseph, L. W. Marchand, écuyer; les Révérends Pères C. Beaudry, C. S. V. supérieur; et Damien, O. S. F.; Messieurs les abbés J. M. Émard, chancelier; T. Allard, et F. Reid, chapelains.

La seconde table est présidée par M. J.-B. Proulx, curé de S. Lin et Vice-Recteur de l'Université, ayant en face M. P. Deguire S. S., curé de S. Jacques et le Réverend Père Drummond, S. J., Recteur du collège Sainte Marie.

A sa droite, Mesdames Rottot, Adam, Bellemare; Messieurs les abbés W. Chauvin, A. Brien, T. Kavanagh, chapelain; les Révérends Pères Estevenon, supérieur; Bocher, vice-supérieur, S. du S. S.; et Messieurs les abbés V. H. Marre, S. S., C. Laforce et G. Lepailleur.

A gauche, Madame juge L. A. Jetté, Mademoiselle A. Taché, Madame Desrivières, Messieurs les abbés A. Brosseau, A. Clermont; E. Dugas, curé de sainte Anne des Plaines; R. Rousseau S. S.; le Réverend Père Tranchemontagne, O. M. I. et notre bon Père Tranchemontagne.

Qu'il nous soit permis d'exprimer encore un regret, la santé chancelante de nos bons amis et bienfaiteurs

dévoués, Monsieur Devins et Madame Tiffin ne leur a pas permis de prendre à ces tables, la place qui leur avait été réservée.



Pendant que le dîner se continue, profitons de ces moments pour entrer à la Communauté ; une nouvelle fête s'y prépare. Au fond de la salle un trône est placé pour Monseigneur l'Archevêque, il est orné de draperies. Entre les drapeaux français et anglais se dessinent les armoiries de Sa Grandeur surmontées du chiffre 18, entouré d'arabesques. Sur les colonnes qui soutiennent le trône, nous voyons encore deux écussons décorés de *Marguerites*. Sur celui de la droite nous lisons le précieux **Décret**, qui fait le sujet de notre allégresse. L'écusson de la gauche porte ce joli quatrain qui répond bien à nos sentiments :

Les autres fleurs ont leur mérite ;
Mais quand mille fleurs à la fois
Se disputeraient notre choix
Nous choisirions la *Marguerite*.

Les armoiries du Saint Père et celles de l'Archevêché de Québec dominent les bustes de notre VÉNÉRABLE MÈRE et de notre vénéré Père Normant.

Sur le mur latéral à droite, deux tableaux frappent nos regards, l'un nous est bien connu, il nous représente les traits de notre VÉNÉRABLE MÈRE. L'autre nous est moins familier, les rapports qui existent

entre ces peintures nous sont un peu indiqués par les lignes suivantes qui se lisent sur une banderole, réunissant ces deux toiles :

Ces deux astres s'illuminent
De leurs mutuels rayons.
Voyez.....comme ils s'acheminent
Vers les plus hauts horizons.

Le pinceau d'un artiste a transmis à la postérité, les traits de celui que l'on appelle encore de nos jours le **Grand Père Boucher**. Ce vénérable patriarche fut le bisaïeul de Madame d'Youville. Ne peut-on pas appliquer à ces deux nobles figures, ces belles paroles de nos saints Livres : *“ Les enfants des enfants, lorsqu'ils sont vertueux, font la couronne des vieillards qui les ont élevés, et les pères sages et prudents font la gloire des enfants qui imitent leurs vertus.”*

Le récit de la vie du sieur Pierre Boucher de Boucherville serait l'une des plus belles pages de notre histoire. Anobli par Louis XIV, en l'année 1707, la cinquante-neuvième de son règne ; le grand roi voulait récompenser ainsi les services rendus à la France et au Canada. Vaillant guerrier, habile diplomate, ce gentilhomme était avant tout, fervent chrétien. Les raisons écrites par lui-même, qui l'engagèrent à fonder la seigneurie de Boucherville, sont un monument authentique de son grand esprit de foi, *“ c'est, dit-il, pour avoir un lieu dans ce pays consacré à Dieu, où les gens de bien puissent vivre en repos, et les habitants faire profession d'estre à Dieu d'une façon toute particulière.....”*

Pendant les seize premières années de sa vie, notre VÉNÉRABLE MÈRE eut l'avantage de connaître son bisaïeul, elle eut même le bonheur de vivre quelque temps sous son toit, se pénétrant alors de ses maximes et s'édifiant de ses exemples. Elle dût encore participer aux bénédictions du Patriarche mourant, et le Père Éternel ratifiant ces bénédictions, ne se sont-elles pas répandues sur ses enfants, de générations en générations jusqu'à nos jours.

Mais voici d'autres décorations qui conviennent bien au caractère de cette double fête. Pauvres, vieillards, infirmes, enfants, novices, religieuses, dames pensionnaires, chacun prend la place qui lui est assignée. Ce tableau vivant n'est pas sans intérêt ; nous avons la confiance qu'il est aussi agréable à notre VÉNÉRABLE MÈRE, qu'il est consolant pour nous.



Après le dîner, Nos Seigneurs les Archevêques passent à la chambre de notre Très Honorée Mère Générale, pour lui porter une bénédiction, Leurs Grandeurs se rendent bientôt à la Communauté. A leur entrée, il est beau de voir plus de cinq cent cinquante personnes de la maison tomber à genoux. Monseigneur notre Archevêque prend sa place au trône, ayant à sa droite Monseigneur l'Archevêque de S. Boniface, et M. F. Adam à sa gauche.

Pendant que tous les Messieurs qui ont accompagné Leurs Grandeurs se pressent autour du trône, la musique se fait entendre et nous écoutons avec plaisir la CANTATE suivante :

Joyeux Anniversaire.

GRAND CHŒUR.

Mont Sainte-Croix, c'est l'heure solennelle
Où tu reçois NOTRE PÈRE et SEIGNEUR ;
Chante gaiement...que la fête soit belle !
Chante gaiement et dis-lui ton bonheur :
Trois fois béni, le doux anniversaire !
Trois fois heureux, ce trajet que tu fis
Et cet accueil que t'a fait le SAINT PÈRE !
Trois fois joyeux, le retour au pays !

REFRAIN.

PÈRE et SEIGNEUR, vois, tes enfants accourent (*bis*)
Et devant toi (*bis*) s'offrent déjà nombreux ;
Ivres de joie, ici leurs cœurs t'entourent (*bis*)
Et de respect (*bis*) et d'amour et de vœux (*trois f*).

1 .

Notre maison, SEIGNEUR et PÈRE
Célèbre, avec émotion,
Le **Dix-huitième Anniversaire**,
De ton heureuse Élection.
Tu fus l'âme des grandes choses,
Durant le cours des dix-huit ans,
Et le succès des nobles causes ;
Tu nous donnas des soins touchants.

2

La CAUSE de la VÉNÉRABLE
Fait des progrès, grâce à tes soins ;
Le Tribunal est admirable

Dans sa Science et ses Témoins.
NOTRE MONT, plus tard séculaire,
Associera, dans l'avenir,
Ton doux NOM au nom de la MÈRE,
Dans un immortel souvenir.

3

Grand, dans les siècles qui vont suivre
Paraîtra ton Épiscopat
Dieu lui-même inscrit au grand livre
Ce véritable apostolat.
La Vénérable d'Youville,
Que tu veux placer sur l'autel,
Tressera d'une main habile,
Pour toi la couronne du Ciel.

Une des orphelines lut l'adresse suivante :



**A Sa Grandeur Monseigneur E. C. Fabre
Archevêque de Montréal.**

MONSEIGNEUR,

“ A pareil jour, à dix-huit années d'espace
“ une voix partie du Vatican confiait à vos mains, le
“ bâton de la charge pastorale, et vos épaules déjà
“ accoutumées aux rudes labours du saint ministère,

“ s'inclinaient pour recevoir le fardeau de l'épiscopat.
“ La cité de Ville-Marie et tout Montréal en liesse,
“ applaudirent à votre élection et au choix fait par
“ Sa Sainteté PIE IX, le glorieux Pontife, alors ré-
“ gnant ; puis, l'histoire du Canada fut fière d'insérer
“ une nouvelle page à la gloire de son pays.

“ Quant au mois d'Août dernier, l'airain sacré de
“ la cité annonçait tristement votre départ pour la
“ Ville Éternelle, toute cette famille suivit Votre
“ Grandeur du cœur et de la pensée, et les célestes
“ phalanges furent les messagers de ses prières, au-
“ près du trône de Dieu. Vous revîntes, après avoir
“ cueilli la palme de la victoire, humblement voilée
“ sous la branche d'olivier ; car avant tout, fidèle à
“ sa devise : *In fide et lenitate*, votre cœur doux et
“ magnanime a soif de la paix.

“ Puis, quelle joie de revoir votre peuple si
“ anxieux de votre retour ; déjà il vous attendait sur
“ votre passage, et envahissait l'Église Notre-Dame,
“ pour unir sa voix à la vôtre, dans l'hymne de l'ac-
“ tion de grâces.

“ Comme toute tête couronnée a ses trésors, ses
“ rubis, ses émeraudes, qu'elle étale avec orgueil,
“ au jour de sa royale splendeur, de même aussi,
“ la divine charité, reine du ciel, et toujours parée
“ de son diadème de gloire et de sainteté, possède
“ des pierres précieuses et des joyaux d'une nature
“ bien supérieure, qu'elle prodigue à la terre afin
“ d'exercer la foi du juste.

“ Ne sont-ce pas, MONSEIGNEUR, ces différentes ca-
“ tégories d'infortunés, portant le mystérieux cachet

“ du malheur ? N'est-ce pas là, l'héritage laissé à
“ cet Institut par la Servante de Dieu, notre *Véné-*
“ *nable Mère d'Youville* : et dans un anniversaire
“ comme celui-ci, n'était-ce pas répondre aux ma-
“ gnanimes et grands sentiments de votre cœur que
“ de grouper vieillards et enfants autour de Votre
“ Grandeur ? Trésors chers et d'une valeur sans
“ égale au cœur de la sœur de charité de cette Com-
“ munauté, dont vous vous montrez toujours Père,
“ surtout en cette circonstance, daignant rehausser
“ par votre présence, la solennité de ce **Triduum**, que
“ vous avez bien voulu lui accorder, et dont le sou-
“ venir restera ineffaçable dans la mémoire, comme
“ dans les annales de cette maison.

“ En ce jour d'allégresse, rien ne manque à notre
“ bonheur, voyant à vos côtés, Monseigneur, cet
“ éminent prélat, dont le rameau généalogique s'en-
“ chaîne à l'arbre séculaire et si fécond des Boucher
“ de Boucherville, des Gauthier de Varennes, et des
“ Dufrost de Lajemmerais. A ce titre, comme à
“ beaucoup d'autres, sa présence ajoute un nouveau
“ lustre, à cette réunion de notre famille, qu'Il ne
“ dédaigne pas d'aimer comme sienne.

“ Avec votre permission, Monseigneur, cette cir-
“ constance, n'est-elle pas favorable pour offrir l'ex-
“ pression de notre reconnaissance aux *Témoins* qui
“ ont servi dans la Cause de la *Servante de Dieu*, eux
“ dont l'intelligence, la science et la plume nous ont
“ valu notre bonheur d'aujourd'hui. Aux absents,
“ comme à ceux qui nous font l'honneur d'être ici
“ présents, qu'il nous soit permis de souhaiter la

Réjean
Olivier

Ex-Libris

“ jouissance d’une douce et longue carrière, jusqu’au
“ jour où grâce à l’heureux succès de leur premier
“ travail, l’Église nous permettra de dire : *Sainte*
“ *Mère d’Youville priez pour nous.*



Après la présentation de cette adresse, deux orphelines bien petites s’avancent pour offrir chacune un bouquet. Le premier porte ces mots sur chacun des bouts du ruban blanc qui l’attache :

A Sa Grandeur Monseigneur E. C. Fabre,
Archevêque de Montréal.

Ces fleurs ont un parfum céleste
Qui s’exhale du **Triduum** ;
Merci ! que ce parfum nous reste
Après le joyeux *Te Deum* !

Le ruban du second bouquet s’exprime ainsi :

A Sa Grandeur, Monseigneur A. Taché,
Archevêque de S. Boniface.

Ces fleurs toutes des *Marguerites*,
Disent le Vénérable Nom
De celle dont les hauts mérites
Resplendissent sur ton blason.

Toi, qui sors des souches anciennes,
Des Dufrost de Lajemmerais,
Des Boucher et des de Varennes,
Tu tiens à la *Mère* de près.

Au front de ta noble famille
Marguerite est le beau fleuron ;
C'est le diamant pur qui brille,
Duement enchassé dans ton Nom.



Enfin un bébé de cinq ans s'approche à son tour,
et parle bravement ; c'est qu'il est chargé d'une
importante requête :

Monseigneur,

“ Pendant longtemps on nous a dit : En-
“ fants joignez vos petites mains, et priez le Bon
“ Jésus pour Monseigneur...parti pour un long
“ voyage, afin qu'il soit vite de retour. Et vous
“ voilà Monseigneur, c'est que les Saints Anges con-
“ tents de nous, ont souri à notre prière.
“ Puis, Monseigneur. Vous avez vu *Grand-Papa*,
“ LÉON XIII. Lui avez-vous dit que ses petits en-
“ fants du Canada l'aiment beaucoup ? Vous a-t-il
“ donné un grand congé pour nous ?

Sa Grandeur répondit agréablement :

“ Les enfants représentent la
“ Communauté, et comme la vérité sort toujours de
“ la bouche des enfants, je crois bien sincèrement
“ tout ce qui vient de m'être dit.
“ Vous me témoignez votre reconnaissance mes
“ chers enfants. Conservez toujours ce sentiment,
“ et qu'il s'étende à tous ceux qui vous font du bien
“ et qui travaillent à la prospérité et au soutien des

“ œuvres de cet Institut. Les Messieurs de S. Sulpice
“ sont tout dévoués à cette maison, ils ont des droits
“ tout particuliers à votre reconnaissance. Les Mes-
“ sieurs du clergé, ici présents, qui se sont empressés
“ de se rendre en grand nombre à vos fêtes, veulent
“ aussi le bien de cette Communauté. C'est avec gé-
“ nérosité qu'ils s'occupent du progrès des maisons
“ de cet Institut qui ont l'avantage d'être sous leur
“ direction. Vous faites bien de les assurer de votre
“ reconnaissance, et tous ces honorables Messieurs
“ que vous voyez encore, s'intéressent à vous, mes
“ chers enfants, ainsi qu'à la maison qui vous abrite,
“ soyez donc reconnaissants pour tous.

Je suis heureux de voir ici des Sœurs Grises des
“ différentes fondations, de S. Hyacinthe, de Québec,
“ d'Ottawa, elles sont venues avec empressement
“ prendre part à cette fête. La *Vénérable Mère* d'You-
“ ville voit aujourd'hui la réunion de toutes ses
“ œuvres. Les Sœurs Grises sont les plus nombreuses
“ sur le continent Américain, leurs maisons sont
“ échelonnées depuis l'Ile du Prince Edouard, jus-
“ que sur les bords de la Rivière McKenzie. Bientôt
“ l'Amérique ne suffira plus à leur dévouement, il
“ faudra qu'elles aillent exercer leur charité dans
“ le vieux monde ! En passant à Paris, j'ai sacré un
“ évêque qui doit se rendre dans les Indes, il veut
“ avoir des sœurs canadiennes pour ses missions.
“ Est-il impossible que ce soit des Sœurs Grises ?
“ Depuis longtemps la demande en est faite pour
“ l'Angleterre. A tous ces projets, que répondra
“ l'Avenir ?.....”

Par quelques paroles bien inspirées, Monseigneur de S. Boniface, adressa ses félicitations à Monseigneur de Montréal, et la reconnaissance de Sa Grandeur pour les prêtres et les religieuses de ce Diocèse qui vont se dévouer dans les missions du Nord-Ouest, a été éloquemment exprimée.



A 4 heures P. M., notre bon Père Tranchemontagne; MM. les abbés Tambareau, R. Rousseau S. S. ; le Révérend Père Jolly S. S. C. ; MM. les abbés E. Latulippe, C. Laforce, G. LePailleur, W. Chauvin et J. Reid entrent au chœur.

Après le chant de ce beau cantique au Sacré Cœur, dont le refrain semblait approprié à la circonstance :

Soleil brillant de vérité

Embrasez-nous de charité.....

Monseigneur l'Archevêque de S. Boniface entre au sanctuaire, assisté de M. J. B. Proulx, curé de S. Lin, et V. R. U. L., M. et le Rév. Père Geoffrion S. S. C. Supérieur du collège de Notre-Dame du Sacré-Cœur de la Côte des Neiges.

Par une heureuse coïncidence, M. Proulx qui avait apporté le précieux *Décret* de l'Introduction de la Cause de notre *Vénérable Mère*, lors de son retour de ROME, nous fait la lecture de la traduction française en ce jour solennel.

Puis, Monseigneur l'Archevêque de S. Boniface prend la parole ; nous sommes heureuses de pouvoir

donner quelques extraits de cet éloquent sermon qui impressionna vivement ceux qui eurent l'avantage de l'entendre.



(*) “ *Te æternum Patrem, omnis terra veneratur. O Père Éternel ! que toute la terre vous vénère.* ” “ Ces “ paroles ne sont pas autres que celles du second “ verset de l’hymne de la reconnaissance, que l’Eglise “ met sur les lèvres de ses Ministres et de ses enfants, “ aux jours des grandes faveurs reçues ; Cet hymne “ que nous chanterons bientôt, tous ensemble, pour “ clore les saints exercices de ce **Triduum**. Il est “ bien juste que la terre entière vénère, adore et re- “ mercie le Père Éternel : ce sont les mains de sa “ Toute-Puissance qui l’ont créée, qui l’ont fécondée, “ pour qu’elle s’enrichisse comme d’elle-même ; de “ tous les produits qui l’embellissent. C’est la main “ du Père Éternel qui a donné à la terre, les astres “ qui l’éclairent, la voûte céleste qui l’environne et “ lui rappellent ses destinées.

.....
“ Notre terre du Canada vénère trop le Père “ Éternel, ses enfants sont trop chrétiens pour ne pas “ croire que la multitude de ceux qui nous ont de- “ vancés dans la vie, n’ait pris place parmi les troupes “ innombrables que Dieu montrait à son disciple....

(*) Le cadre de ce récit ne nous permettant pas d’insérer ici tout le sermon de Monseigneur Taché, nous aurons le plaisir de le publier plus tard, ce sera comme un nouveau souvenir du **TRIDUUM !!!**.....

“ Tout en ayant la conviction de la sainteté d’un
“ grand nombre des leurs, les Canadiens n’ont pas
“ encore eu la consolation de voir l’Église en choisir,
“ auxquels nous puissions offrir un culte public. Il
“ nous est pourtant permis d’espérer que cette satis-
“ faction est à la veille de nous être offerte. Vous
“ venez d’entendre la lecture d’un **Décret**, par lequel
“ le Souverain Pontife proclame *Vénérable*, une fille
“ du Canada, et permet qu’on s’occupe du Procès de
“ Béatification et de Canonisation de la Servante de
“ Dieu, Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais,
“ veuve d’Youville, et ce, parce qu’ “ *elle fut certai-
“ nement une femme forte et surtout, brûlant de zèle
“ et de charité envers les pauvres. Dans les états de
“ vie divers par lesquels la fit passer la Divine Provi-
“ dence, elle donna l’exemple de toutes les vertus.....*

“ Mais qu’a donc fait la Fondatrice de l’Institut
“ des Sœurs Grises, pour mériter l’honneur insigne
“ qui lui est déjà conféré, honneur qui fait battre
“ nos cœurs de la plus vive allégresse et le remplit
“ des plus légitimes espérances.

“ Cette chaire, au pied de laquelle nous sommes
“ réunis, a fait retentir d’une manière bien éloquente
“ depuis trois jours, la réponse à cette question.
“ Qu’il me suffise donc d’ajouter quelques paroles à
“ ce concert de louanges si unanime.

“ Dieu est charité. La Mère d’Youville honorait
“ le Père Eternel d’un culte spécial, et, pour la ré-
“ compenser, ce Dieu de charité, la fit participante,
“ dans un degré plus qu’ordinaire, d’un de ses attri-
“ buts divins. Il développa dans son cœur, une pré-

“ dilection toute spéciale pour ceux que la charité
“ de Dieu seule peut atteindre.

“ Le Roi Prophète, lui-même, en voyant combien
“ peu on se souciait des affligés et des pauvres, s’é-
“ criaait : *Seigneur, on vous abandonne les pauvres.*

“ La charité chrétienne a donné à Dieu des aides
“ dans le soin des pauvres qui lui étaient abandon-
“ nés, et dans notre chère Patrie, MADAME D’YOU-
“ VILLE est une de celles qui s’est le plus dépensée
“ pour ceux qui souffrent, puisque, non contente de
“ leur avoir consacré ses travaux et la plus grande
“ partie de son existence, Elle a fondé un Institut
“ dont les ramifications s’étendent même au delà
“ des limites de notre patrie, et dont les membres se
“ plaisent à soulager les infirmités humaines, et à
“ adoucir les rigueurs de la pauvreté.

David avait aussi proclamé que le PÈRE ÉTERNEL
“ *serait le soutien de l’orphelin.*” *Orphano tu eris ad-*
“ *jutor.* Et le PÈRE ÉTERNEL qui voulait que *Madame*
“ *d’Youville* l’honorât en prenant soin des orphelins,
“ l’avait préparée à cette œuvre sublime, en la ren-
“ dant orpheline elle même, et l’orpheline, devenue
“ mère, prodigue aux orphelines qui l’entourent,
“ une tendresse vraiment maternelle, et préparée à
“ un plus grand nombre de ces pauvres enfants,
“ dans la personne de ses filles, des mères dont la
“ tendresse adoucit, autant que possible, le malheu-
“ reux sort de ceux et de celles qui ne peuvent pas
“ jouir de l’indicible satisfaction de vivre avec les
“ auteurs de leurs jours, qu’une mort prématurée
“, leur a ravis. Chers enfants, orphelins et orphe-

“ lines qui m’entendez, que j’ai le plaisir de voir en
“ ce moment, vous êtes ici, partageant l’allégresse
“ de ces trois jours de fête. Vénéraut, aimant et re-
“ merciant le PÈRE ÉTERNEL de ce qu’Il a bien vou-
“ lu atténuer les coups de sa rigueur en vous don-
“ nant de nouvelles Mères, dans la personne des filles
“ de la *Vénéralle Mère d’Youville* ; et ces Mères, nous
“ le voyons tous de nos yeux, prennent de vous, un
“ soin qui pourrait presque défler ceux prodigués par
“ la tendresse maternelle, la plus délicate et la plus
“ empressée.

“ Parmi les enfants privés des soins des auteurs
“ de leurs jours, se trouve la classe la plus délaissée
“ de l’humanité, les enfants abandonnés, que la
“ main seule de la charité la plus dévouée peut re-
“ cueillir. Cette charité et ce dévouement, *Mère*
“ *d’Youville* les a eus. Non-seulement elle a recueilli
“ ces pauvres enfants, mais elle a légué à son Insti-
“ tut la mission sublime de continuer son œuvre.
“ Aussi mes bien chères sœurs, en consultant les
“ archives de votre Institut, on constate que plus de
“ vingt-cinq mille enfants trouvés ont été reçus par
“ *Madame d’Youville* et ses filles. Quelle couronne
“ de gloire et de mérites !

“ On peut dire sans hésitation que sans la charité
“ des Sœurs Grises, au moins la moitié de ces en-
“ fants n’aurait jamais reçu le saint baptême, tandis
“ que, grâce à cette charité, ces petits innocents re-
“ diront pendant toute l’éternité, leur reconnaissance
“ envers le Père Éternel et envers celles qu’il a ani-
“ mées de sa divine charité.

“ L'Apôtre S. Jean, au milieu de ses révélations,
“ vit entr'autres, les douze mille élus de la tribu de
“ Benjamin, signés du signe du salut. Et vous, mes
“ chères sœurs, contemplez aussi dans la gloire, au
“ moins douze mille des Benjamins de votre famille,
“ auxquels votre aimante compasie a procuré le
“ bonheur incomparable d'être marqués du signe de
“ la rédemption et d'environner le trône du Père
“ Éternel.

“ *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais*
“ *de toute parole qui vient de la bouche de Dieu*
“ *ou qui conduit à lui.* L'indigence, qui éprouve
“ le corps est à la fois moins regrettable et moins
“ dangereuse que celle qui éprouve l'intelligence et
“ le cœur. *Madame d'Youville* était très grande et
“ trop charitable pour dédaigner l'indigence, ce
“ pain des intelligences et des cœurs. Les Sœurs
“ Grises, instruisant les pauvres et les enfants,
“ marchent assurément sur les traces de leur *Véné-*
“ *rable Fondatrice.* Ces jours derniers encore, une
“ sœur des plus anciennes et des plus méritantes de
“ cette Communauté, me disait la joie et la satisfac-
“ tion que lui avait procuré, un incident survenu à
“ Châteauguay. Un jour, cette digne fille de Ma-
“ dame d'Youville était occupée à instruire les en-
“ fants qu'elle attirait autour d'elle par de généreuses
“ industries. Un vieillard de la localité, témoin de
“ ce qui se passait, combla la bonne religieuse de
“ joie, en lui disant : Ma sœur, vous faites ce que
“ faisait la *Mère d'Youville*, quand j'étais enfant, et
“ c'est ici même qu'elle a contribué à mon instruc-

“ tion religieuse, puis, comme vous, elle nous attirait
“ par ses largesses. ”

.....
“A nous tous, mais à vous surtout, mes
“ bien chères sœurs, de tirer les conséquences qui
“ découlent du grand spectacle qui vient de se dé-
“ rouler à nos yeux, l'étude de la vie et des œuvres
“ de la *Vénérable Mère d'Youville*.

“ Comme elle, inspirons-nous de la charité qui
“ vient de Dieu, afin qu'après avoir contribué, dans
“ la mesure de vos forces, à faire vénérer sur la terre
“ le PÈRE ETERNEL, nous soyons admis à le glorifier
“ au ciel pendant toute l'éternité. ”



Bientôt l'autel s'illumine et resplendit de mille feux. Jésus Eucharistie apparaît sur son trône d'amour. Avant le chant du *Tantum*, Monseigneur l'Archevêque de S. Boniface entonne le *Te Deum*, qui est continué à deux chœurs. A la pensée que cet Illustre Prince de l'Église, avec lequel nous unissons nos humbles prières, et l'arrière-petit neveu de notre *Vénérable Mère*, l'hymne de la reconnaissance, toujours grave et solennelle, revêt un caractère des plus touchants et nos cœurs, comme nos voix, disent bien haut, *Nous vous louons Seigneur!*

Au moyen d'une chaise roulante, notre Très Honorée Mère a pu se rendre à l'Église, afin d'avoir l'immense consolation de recevoir la dernière bénédiction de Notre Seigneur à la clôture du **Triduum**.

*Encore quelques épis pour la gerbe
des souvenirs.*

Le bonheur de notre **Triduum**, a été partagé par les nombreux amis de notre Communauté. On l'a vu, les Messieurs du clergé nous ont donné les plus hauts témoignages de leur intérêt et de leurs sympathies. A chacun des exercices, l'Église a toujours été remplie, et l'on constate avec plaisir et consolation, que l'allégresse des Sœurs Grises était aussi la joie de tous les catholiques de Montréal. Les Frères de la doctrine chrétienne sont venus tous les jours à la grand'messe et au salut du Très-Saint Sacrement. Nos sœurs de la Congrégation Notre-Dame nous ont accordé la même faveur. Nos sœurs de la Providence, de sainte Anne, de la Miséricorde ont aussi envoyé des représentantes de leurs communautés pendant les trois jours. L'union dans la prière, avec toutes ces ferventes Communautés, ne nous obtiendra-t-elle pas les plus grandes faveurs ?



Pour les fêtes du **Triduum**, nous avons pu compter cent seize Novices non-professes. C'est la première fois que ce nombre est atteint dans notre Institut. Nous avons la confiance qu'il est de bon augure pour la prospérité de nos œuvres. A son origine, ce nouvel ARBRE DE LA CHARITÉ ne devait avoir que douze Sœurs pour travailler à sa culture, ainsi le voulaient les autorités du temps. Sans doute, que les sacrifices de nos premières Mères furent comme une

une rosée bienfaisante qui lui assura la fécondité, dans les temps à venir, voulus par la Divine Providence. Aujourd'hui, quatre cent soixante sœurs professes travaillent à son accroissement. Quarante-sept maisons, dont seize forment la Vicairie de saint Boniface, toutes de concert avec la Maison-Mère, sont comme autant de rameaux qui étendent au loin leurs branches et continuent les œuvres de la *Vénérable Fondatrice*. Nous ferons le tableau approximatif de ces œuvres, comme suit :

	Moyenne—Pendant par jour. — un an.	
Pauvres, Vieillards, Infirmes des deux sexes, nourris et entretenus.....	640	
Malades soignés dans les hôpitaux.....	200	
Asile et pension aux jeunes filles employées dans les magasins et les manufactures	50	
Admises pendant l'année.....		326
Filles, sans situation, nourries et entretenues.....	20	
Admises pendant l'année.....		300
Refuge pour la nuit, avec souper et déjeuner, gratis.....	22	
Admis pendant l'année.....	—	7,723
Total des adultes, au soin des Sœurs, chaque jour.....	932	
Enfants pensionnaires et externes dans les écoles, salles d'asiles, etc.....	3,710	
Orphelins et orphelines nourris et entretenus.....	1,362	
Aveugles instruits; Internes à Nazareth.....	70	
Enfants trouvés.....	68	
Reçus pendant l'année.....	—	273
Total des enfants au soin des Sœurs, chaque jour.....	5,200	
Familles assistées.....		400
Rations extraordinaires.....		2,240
Veilles auprès des malades.....		1,786
Prescriptions distribuées et pensements dans les différents dispensaires		20,027
Visites de charité faites à domicile		21,910

Si l'on ajoute à ce tableau, toutes les Sœurs Grises des différentes fondations, il faut compter plus de douze cents filles de la *Vénérable Mère d'Youville*, lesquelles sont disséminées dans plus de cent maisons, toutes consacrées aux œuvres de la charité.



Nous aimons à nous rappeler que le portrait du Grand'Père Boucher, que nous avons admiré dans nos décorations, est la propriété de l'honorable C. E. B. de Boucherville, parent de notre *Vénérable Mère*.

Cet honorable Monsieur a bien voulu nous prêter cette précieuse toile représentant son illustre ancêtre, sur la demande de Monseigneur l'Archevêque de S. Boniface, qui a poussé la délicatesse jusqu'à vouloir en faire prendre une copie qui nous sera remise et que nous conserverons comme un bien précieux souvenir.



Si nous avons bien prié pendant ces trois jours, si nos actions de grâces ont été ferventes, nous n'avons pas oublié de manifester extérieurement notre joie. Aussi, pour donner à ces fêtes un air de congé exceptionnel, nous avons eu récréation au réfectoire tous les jours, pendant le dîner. Nos sœurs des différentes fondations, des missions de la campagne et des résidences de la ville, sont venues augmenter nos rangs, nous avons expérimenté une fois de plus, *Qu'il est bon, qu'il est agréable, pour des sœurs d'habiter ensemble.*

Le tombeau de notre Vénérable Mère.

Aurions-nous laissé passer un de ces jours sans aller nous agenouiller auprès des restes vénérés de notre Mère ? Il est vrai que tout nous parle de la mort autour de son tombeau, mais cette voix n'a rien qui nous inspire de l'effroi, elle est calme et douce et nous fait songer au repos.

Elles sont là, les deux cent cinq de nos sœurs qui nous ont précédées dans la mort, dormant du dernier sommeil auprès de Celle qui leur a frayé la route, toujours aplanie par la charité, même au milieu des épines et des croix qui auraient pu entraver leur course à travers les épreuves de la vie. La Mère repose au milieu de ses filles ici-bas, comme elle en est la Reine dans notre Communauté déjà nombreuse de la céleste Patrie.

Une petite balustrade entoure ce tombeau d'humble apparence, auprès duquel nous allons prier. Quoique rien n'annonce un culte public, quel est donc l'objet de notre confiance ? Le **Décret** venu de ROME, avec ses traductions Française et Anglaise, écrit à la main, par une de nos Sœurs, sur trois toiles de six pieds de hauteur et tapissant tout le mur à droite de ce tombeau, nous dit éloquemment : “ *que la Servante de Dieu rendit son dernier soupir le 23 Décembre 1771, laissant une éclatante réputation de sainteté.*”

C'est pourquoi, Nos Seigneurs les Archevêques de Montréal et de S. Boniface, ont voulu faire une visite au tombeau de la *Vénérable Mère d'Youville*. Les Messieurs du clergé que nous avons vus avec tant

de bonheur au sanctuaire pendant les offices du **Triduum**, sont aussi descendus au caveau. Messieurs les Elèves du Collège sont tous allés voir le lieu où repose le corps de Celle qu'ils ont honorée de leur beau chant à la Communauté. Les Frères de la Doctrine Chrétienne et nos sœurs de la Congrégation Notre-Dame ont conduit leurs élèves auprès de ces restes vénérés. Plusieurs religieuses des différentes communautés de Montréal, ont aussi visité ce lieu de repos.

Enfin, tous le monde qui est venu à l'église, ne pouvait partir sans aller prier *privément* auprès du tombeau de la *Vénérable Mère*.

Les nombreuses demandes de neuvaines, de prières pour obtenir des guérisons, des conversions, des grâces particulières, nous sont un précieux témoignage que la confiance envers la *Mère d'Youville* s'augmente tous les jours davantage.



Consolants témoignages.

Aussitôt que Monseigneur l'Archevêque de Montréal eut publié le **Décret** déclarant notre Fondatrice *Vénérable*, notre Très Honorée Mère Générale, se hâta de faire part de cet heureux événement à tous

les Archevêques et Évêques de la Puissance du Canada et de toute l'Amérique, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué au succès de cette *Cause*, et à tous les amis de notre Institut. Les lettres écrites en cette circonstance se divisent comme suit :

<i>Prélats et princes de l'Eglise.....</i>	47
<i>Prêtres, Curés, etc.....</i>	61
<i>Communautés d'hommes.....</i>	46
<i>Communautés de femmes.....</i>	63
<i>Laïcs élevés en dignité, etc.....</i>	57
Total.	<u>273</u>

Ce grand nombre de lettres nous mérita les réponses les plus consolantes. Elles seront conservées précieusement. Nous nous bornerons à transcrire ici quelques extraits qui nous encourageront dans nos espérances, tout en nous confirmant davantage que non-seulement les Sœurs Grises, mais tous les catholiques de l'Amérique désirent la Béatification et la Canonisation de la *Vénérable* Servante de Dieu.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 13 MARS. 1891.

“.....Notre jeune et petit pays a déjà donné au ciel assez de saints et de saintes pour que nous puissions en voir au moins quelques-uns sur le calendrier de l'Église.....”

(Signé) E. A. CARDINAL TACHEREAU.

CARDINAL'S RESIDENCE, BALTIMORE, MARCH 13, 1891.

“.....I trust with God's blessing that the pious
“ wishes of yourself and your dear Community
“ will be one day fully realized.....”

(Signed) J. CARD. GIBBONS.

SAINT HYACINTHE, 13 MARS 1891.

“.....Que le Seigneur qui l'a enrichie de tant
“ de grâces et de dons parfaits, la couronne bientôt
“ de l'auréole des saints.....”

(Signé) ✠ L. Z. Év. de S. Hyacinthe.

LES TROIS-RIVIÈRES, 14 MARS 1891.

“..D'une grande faveur qui ne saurait man-
“ quer d'attirer de nouvelles et abondantes bénédic-
“ tions sur toutes vos œuvres qui ne sont que l'épa-
“ nouissement de l'arbre qu'elle a planté avec tant
“ de sollicitudes et de soins, et que vous arrosez
“ aujourd'hui avec bonheur à la vue des fruits dont
“ il est chargé.....”

(Signé) ✠ L. F. Év. DES TROIS-RIVIÈRES.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, 14 MARS 1891.

“.....Je fais les vœux les plus sincères pour que
“ Dieu montre par de nouveaux miracles, la sainteté
“ de sa fidèle Servante et que l'Église la proclame
“ bienheureuse le plus tôt possible.....”

(Signé) ✠ J. THOMAS ARCHEV. D'OTTAWA.

PEMBROOKE, 16 MARS 1891.

“.....Puissiez-vous vivre assez longtemps pour
“ entendre déclarer *Bienheureuse*, celle qui a donné
“ naissance à votre belle Communauté.....”

(Signé) ✠ N. Z. LORRAIN. V. A. P.

NICOLET, 22 MARS 1891.

“.....La Cause de votre *Vénérable Mère* porte
“ déjà ce cachet de succès. Bonne, excellente en elle-
“ même, elle jouit en outre de la faveur populaire,
“ que lui ont gagné ses filles par leur zèle admirable
“ à promouvoir les œuvres de charité.....”

(Signé) ✠ ÉLPHÈGE ÉV. DE NICOLET.

MONTRÉAL, 25 MARS 1891.

“.....Arrière-petit neveu moi-même de Madame
“ d'Youville, je ressens un légitime orgueil à la
“ pensée qu'elle est la première Canadienne qui ait
“ attiré l'attention de l'Église, dans un procès de
“ Béatification et de Canonisation. Évêque des pays
“ découverts par le frère de Madame d'Youville, le
“ jeune Dufrost de Lajemmerais, par son oncle, le
“ chevalier Varennes de la Verendrie, j'éprouve une
“ joie bien vive à la pensée qu'un membre de cette
“ noble famille reçoit une couronne bien autrement
“ riche et impérissable que celles qui se tressent pour
“ les grands de la terre.....”

(Signé) ✠ ALEX. ANT. ARCHEV. DE S. BONIFACE.

ÉVÊCHÉ DE S. ALBERT, 1^{er}, AVRIL 18 91.

“Ce sera pour toute l'Église, et surtout
“ pour le Canada, un grand sujet de joie et d'espé-
“ rances quand il vous sera permis de rendre un
“ culte à votre *Vénérable Fondatrice*.....”

(Signé) ✠ VITAL J. EV. DE S. ALBERT.

BOSTON, MARCH 25, 1891.

“It must be a great joy and consolation
“ to all your community and its friends, and I re-
“ joice with you.....”

(Signed) ✠ J. W. WILLIAMS, ARCHBP. OF BOSTON.

PARIS, le 4 AVRIL 1891.

“Dieu soit béni de tout ce qui a été fait à
“ Rome pour préparer les voies de la Béatification
“ de Votre Vénérable Fondatrice. C'est pour nous
“ tous, un sujet de joie spirituelle; C'est pour vos
“ Sœurs un motif tout particulier de fidélité à se
“ maintenir dans les pieuses traditions que cette
“ sainte âme vous a laissées.....”

(Signé) H. J. A. ICARD. SUP. S. SULPICE.

PARIS, 10 AVRIL 1891.

Révérènde Mère et très-chère fille,

“ Nous avons pris une grande
“ part à votre joie, et nul n'en a pris une plus large
“ que moi. Vous savez toute l'affection que je porte
“ à votre Communauté si sulpicienne. Le temps et
“ l'éloignement n'ont en rien modifié cette disposi-
“ tion. Tout le monde le remarque ici, quand on
“ m'entend parler des Sœurs Grises de Montréal.
“ Je ne sais si le bon Dieu permettra que je traverse
“ de nouveau l'océan, quoiqu'il advienne soyez as-
“ surée que je resterai toujours uni de cœur et de
“ prières avec vous.

“ Dieu a commencé à glorifier votre Vénérable
“ Mère. Il continuera j'espère, l'œuvre commencée,
“ et un jour on pourra rendre un culte public à celle
“ qui a tant fait pour le Canada. Il me semble que
“ dès maintenant, elle va s'intéresser davantage à
“ ses filles qui continuent son œuvre, vous ressen-
“ rez de plus en plus l'efficacité de son intercession.
“ Qu'elle vous maintienne toujours toutes, dans cette
“ simplicité chrétienne, et cet esprit de foi qui sont
“ deux des caractères principaux de la vie de saint
“ Sulpice.

“ Veuillez offrir mes meilleurs sentiments à toutes
“ vos filles.....”

(Signé) V. BIEIL S. S.

PARIS, 15 AVRIL 1891.

“.....Il m'est bien permis, ma bonne Mère,
“ d'être avec vous toutes pour honorer et prier la
“ *Vénérable Mère*, puisque j'avais eu le privilège d'être
“ invité à lui payer ma petite part du tribut d'éloges
“ que méritent ses éminentes vertus, et tout le bien
“ qu'elle fait dans le Nouveau Monde par le dévoue-
“ ment si pur et si généreux de sa famille religieuse..”

(Signé) J. Eug. ANTOINE. O. M. I.



Il serait trop long d'énumérer ici toutes les lettres qui nous sont arrivées de toutes parts, elles portent toutes le même cachet d'une grande espérance avec la confiance que l'objet de nos vœux se réalisera bientôt.

Les différentes Communautés religieuses de Montréal et de tout le Canada, nous ont témoigné la plus affectueuse sympathie, nous avons été profondément touchées de la haute estime qu'elles ont conservée pour notre Vénérable Fondatrice, et du vif intérêt qu'elles portent au succès de la chère *Cause*.

Après notre **Triduum**, " La Semaine Religieuse de Montréal " consacre deux belles pages délicatement dédiées à son souvenir, elles finissent par ces lignes bien consolantes :

“.....Tous ceux qui ont eu pendant ces trois
“ jours, le bonheur d'être témoins de ces fêtes.—
“ fêtes de familles et fêtes de Patrie à la fois,—en
“ garderont fidèlement le souvenir dans leurs cœurs.

“ Elles ne sont, nous l'espérons, que le prélude d'au-
“ tres fêtes plus belles encore où nous pourrons
“ chanter et prier la *Bienheureuse Mère d'Youville*,,
“ l'honneur et la joie de notre peuple.”

Un autre article qui est publié dans la même “ Se-
maine Religieuse,” intitulé *La Vénérable Mère*
d'Youville, et signé J. L. B., accuse la plume
d'une amie bien dévouée à notre maison et à la
chère CAUSE. (*)

Les journaux de 2 Avril parlent aussi très avan-
tageusement de notre *Fondatrice* et de ses œuvres.

En lisant les deux colonnes de la “ Minerve ” qui
donne un aperçu si juste du caractère de notre
Vénérable Mère, nous soupçonnons facilement que sa
vie et ses œuvres ont été le sujet d'une étude appro-
fondie pour l'ami de notre Institut, qui est l'auteur
de cet article. (* *)

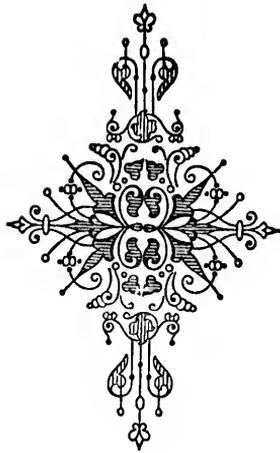
Le “ Monde ” s'inspire des différents sermons qui
ont été prononcés à la louange de Madame d'Youville
et l' “ Étendard ” donne un beau résumé des fêtes
du **Triduum**. Ces différentes appréciations ne peu-
vent venir que de la part de nos amis.

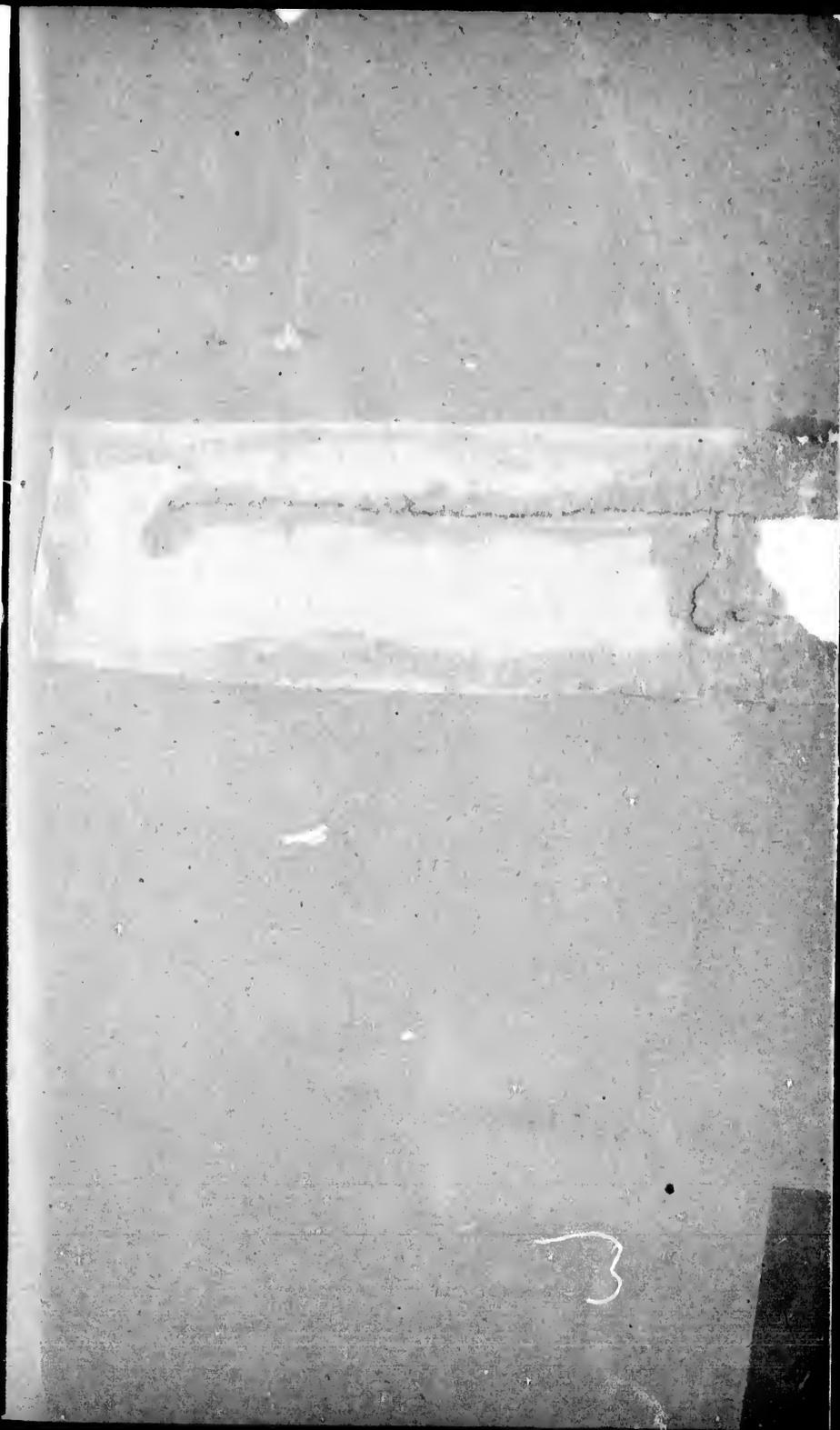
.....Si ces humbles pages ont le mérite de l'ex-
actitude elles auront atteint le but de l'unique
ambition qui les a inspirées. *Elles auront été écrites*
pour les générations futures, et le peuple qui viendra
plus tard louera le Seigneur.

HÔPITAL GÉNÉRAL, MONTRÉAL, 20 AVRIL 1891.

(*) Madame Juge L. A. Jetté.

(**) L. W. Marchand, Ecr.







166

127712c

